

CAP-CHAT



VILLE DE CAP-CHAT
Aux contribuables de la
susdite municipalité
AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
AOÛT 2018

Conformément aux articles 319 et 320 de la Loi des Cités et Villes, le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2017, le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat pour l'exercice financier 2018.

Toutefois, si des changements étaient apportés, un avis public en ce sens serait donné à la population.

Ainsi, nous vous informons qu'il y aura une **SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal lundi le 6 août 2018, à 20h00, à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy.

Cap-Chat, le 1er août 2018

Marielle Émond
Greffière adjointe